

Some Dialects of “Romania” Languages which Appeared as a Result of Changes and Transformations of the Latin Language Depending on Geographical Situation

Lyudmila Starodedova¹

Abstract: In the article it is overlooked the evolution of the notion “dialect” that combines the double essence: its belonging to both the locality and the language. During our studying of spreading of the dialects on the territory where the Latin language is basic we established that Romania had been separated on four large linguistic territorial parts. The last ones deeply changed the Latin language of those times under the pressure of different factors and geographical position. In the article it is also observed the role of the local dialects which are able to produce the language of the whole nation that is based on the historical, geographical, political and religious relations.

Keywords: a system of signs; distant regions; a native speaker; dialect constructions; a standard language

Une langue est un système conventionnel de signes oraux et écrits connu et reconnu par une communauté qu'unissent généralement des liens d'ordre historique, géographique, ethnique, politique et religieux, système qui distingue cette communauté des communautés voisines. La communauté de la langue est un trait inhérent à la nation. La langue n'est guère la création de quelque groupe social, mais le résultat des efforts de toute la société en entier. Même une société divisée en classes ou groupes antagonistes ne peut exister sans la communauté de la langue. Afin de communiquer entre eux, les membres d'une société formant nation doivent nécessairement avoir à leur disposition une langue générale. Donc, la communauté de la langue est un des indices essentiels de la nation.

La nation est une catégorie historique. Le processus de la liquidation du féodalisme au cours du développement du capitalisme est en même temps le processus de l'organisation des hommes en nation.

Tout comme la langue nationale le dialecte local est au service de toutes couches d'un peuple habitant un territoire déterminé. Le dialecte local possède des traits particuliers quant au système grammatical, au vocabulaire et à la prononciation qui le distinguent de la langue nationale. Le rôle des dialectes locaux est surtout considérable du fait que l'un d'entre eux peut élargir la sphère de son emploi et donner naissance à la langue

¹Associate Professor, PhD, Izmail State Liberal Arts University, Ukraine, Address: 12, Repin St., Izmail, Odesa oblast, Ukraine, 68600, Tel.: +380509360662, Corresponding author: 2lstar@mail.ru.

commune de toute une nation, il peut se développer en une langue nationale. Comme le dit Anne-Marie Thibault-Lauran dans *Le Langage*: «le mot langue, entrant dans des systèmes d'opposition différents, peut prendre des acceptions diverses; en effet suivant qu'on l'oppose au langage, à la parole, au dialecte, etc., le terme de langue correspond à des réalités assez éloignées les unes des autres».

Il est vrai que le mot apparaît souvent dans des oppositions binaires ou sa valeur ressort de ces oppositions.

C'est donc à tort qu'on oppose parfois, comme on le faisait souvent naguère, les notions de dialecte, de langue et de patois à partir de critères d'importance et de respectabilité. On retiendra surtout que la notion de dialecte est liée à une double appartenance: un dialecte appartient à une langue et à un lieu.

L'adjectif "dialectal" sert à qualifier tout phénomène linguistique ou tout texte caractérisés par des particularités régionales ou locales. On parlera donc de vocabulaire dialectal, de formes dialectales (des conjugaisons, par exemple), de construction dialectale, de sens dialectal d'un mot lorsque celui-ci prend, dans une région, une signification différente du signifié habituel, de texte dialectal lorsque ce texte a été écrit en patois, donc de littérature dialectale, de trait dialectal, de caractère dialectal, etc.

On a vu ci-dessus la double nature de la notion de dialecte. Aussi peut-on proposer une double définition de la dialectologie, selon qu'on veut l'inclure dans un ensemble d'études régionales ou dans un ensemble d'études linguistiques.

Première définition: La dialectologie est l'étude de tout ce qui différencie linguistiquement une région. Lorsqu'on étudie une région, il est nécessaire de rechercher les événements qui l'ont marquée, d'en dessiner les paysages, d'en décrire les habitants avec leurs façons de vivre et leurs mentalités. Ces études d'histoire, de géographie, de sociologie et d'anthropologie seront complétées par la dialectologie qui montrera comment les gens de cette région parlent et comment ils ont parlé dans le passé.

Deuxième définition: La dialectologie est l'étude de tout ce qui caractérise géographiquement un langage. Lorsqu'on étudie le langage, on peut s'intéresser à la notion même de langage (linguistique générale). On peut aussi décrire telle ou telle des langues connues ou les formes anciennes de ces langues (linguistique française, linguistique indo-européenne). On peut également analyser les façons de s'exprimer d'un groupe humain. Si ce groupe est localisé en un endroit défini cette analyse relève de la dialectologie.

Pour pouvoir répondre à cette question, il est nécessaire de remonter dans le temps aussi loin que nous le permettent nos connaissances sur la filiation des langues de l'Europe occidentale.

On sait de façon précise que, depuis plus de deux mille ans, la langue qui s'est le

plus répandue dans cette partie du monde a été le latin. A partir du 4^e siècle avant Jésus-Christ et au moins jusqu'au 2^e siècle de notre ère, l'Empire Romain n'a cessé de s'étendre, apportant la langue latine à des peuples très divers. Après la dislocation de cet empire, aux 5 et 6 siècles, certains de ces peuples ont conservé cette langue, alors que d'autres, moins imprégnés de culture latine, l'ont abandonnée.

Aujourd'hui, on appelle «Romania» l'ensemble des régions dont les langues sont issues du latin, ce latin qui, sous diverses influences, s'est considérablement transformé et différencié selon les lieux. On a ainsi pris l'habitude de subdiviser la Romania en quatre grands domaines linguistiques: le domaine italo-roman, le domaine gallo-roman, le domaine ibéro-roman et le domaine balkano-roman.

Les langues nationales qui aujourd'hui se rattachent à ces domaines et qui forment l'essentiel de ce qu'on appelle «les langues romanes» sont: l'italien pour le premier domaine, le français pour le second, l'espagnol et le portugais pour le troisième et le roumain pour le quatrième.

Un bon exemple pourrait servir l'étude du domaine qui recouvre le territoire de l'ancienne Gaule, c'est-à-dire aussi celui de l'actuelle France, à l'exception de quelques régions périphériques. Cependant ce domaine s'est rapidement diversifié. Cette diversification vient à la fois du substrat gaulois qui n'était pas le même partout, de la densité des populations germaniques qui sont arrivées lors des Grandes Invasions, et aussi de la diversité de ces peuples qui n'avaient pas tous les mêmes habitudes de langage. Il est nécessaire de rappeler ici que cette évolution a joué sur le latin parlé par les Gallo-Romains, et non sur le latin écrit qui, lui, restait à peu près stable.

C'est à la suite d'évolutions phonétiques différentes que se sont constitués peu à peu trois groupes de locuteurs dans ce domaine gallo-roman.

Les lignes que l'on trace sur une carte afin de marquer la limite d'un phénomène linguistique sont appelées des isoglosses. Les trois isoglosses auxquelles il vient d'être fait référence sont des isoglosses phonétiques, puisqu'elles concernent des évolutions de phonèmes. Ces lignes permettent de visualiser l'existence et l'étendue de tel ou tel phénomène.

Chacun des groupes humains héritiers de l'ancienne langue latine orale ainsi transformée a utilisé des parlers dont les formes, les prononciations et le vocabulaire se rapprochaient les uns des autres, formant un continuum malgré leurs particularités régionales ou locales. Et c'est de cette façon que se sont créées trois «langues» nouvelles, car aux oppositions phonétiques qui viennent d'être signalées, il faut ajouter un grand nombre d'autres distorsions, ce qui a fait que le continuum des parlers s'est trouvé rompu entre ces trois langues. Toujours dans le registre oral, car l'écrit disposait du latin, les descendants des anciens Gallo-Romains mêlés aux descendants des anciens Germains se sont donc trouvés dotés de trois langues différentes, dont on peut délimiter l'extension grâce aux trois critères qui viennent

d'être exposés: la diphtongaison ou non-diphtongaison de certaines voyelles, l'affaiblissement des consonnes dentales et la chute ou le maintien du [s] devant une consonne.

Depuis le Moyen Age, on a pris l'habitude de désigner les deux principales langues par le terme qui servait à répondre affirmativement à une question. D'où la «langue d'oïl» au nord où l'on disait oïl, devenu ultérieurement oui, et la «langue d'oc» au sud, ce dernier adverbe, issu du latin hoc «cela», étant le mot utilisé dans cette région pour exprimer l'affirmation. Quant à la troisième langue, qui possède un certain nombre de points communs avec l'une ou l'autre des deux précédentes et dont l'extension est beaucoup plus limitée, ce n'est qu'au 19^e siècle qu'on l'a nommée «franco-provençal» par référence à sa situation géographique.

À l'intérieur de chacune des trois langues gallo-romanes, il existait une grande diversité qui n'excluait pas la présence d'un continuum, comme on l'a vu ci-dessus. C'est bien ce qu'écrivait encore récemment Jacques Chaurand dans la dernière édition de son Histoire de la langue française: après avoir montré la dissociation qui s'est produite dans le domaine gallo-roman, il ajoutait: “une nouvelle dissociation se manifeste à l'intérieur de la langue d'oïl. Elle ne saurait être comparée à la précédente. Ce n'est pas une différence de langue. Des variantes phonétiques et morphologiques s'introduisent sur le fonds linguistique commun”.

En effet à cause des substrats différents et des influences diverses qui jouaient sur le langage, et surtout parce que celui-ci, pendant des siècles, n'a été fixé ni par l'écriture, ni par un pouvoir centralisateur, le vocabulaire, les prononciations, les formes des mots (pronoms, conjugaisons, etc.) pouvaient légèrement varier d'un endroit à un autre. Cependant, les habitants de tel village ou de tel «pays» comprenaient facilement ceux des villages et des «pays» voisins qui ne parlaient pas exactement comme eux. Et ces voisins conversaient eux-mêmes sans aucune difficulté avec leurs propres voisins. Ainsi, de proche en proche, la compréhension des interlocuteurs appartenant à des unités différentes était-elle assurée. C'est ce qu'on a appelé le continuum. Comme d'autre part il n'y avait pas de forme écrite de la langue qui put servir de modèle, puisque seul le latin était utilisé par les gens qui savaient écrire, la notion de bien parler la langue ou de la mal parler n'existait pas.

Cependant il existait bien de régions différentes les unes des autres dans l'ancienne Gaule de la seconde moitié du premier millénaire. Et ces régions se sont encore affirmées au cours du Moyen Age. On trouvera mention de ces régions ou provinces sur la carte des provinces de langue d'oïl. Mais si ces provinces étaient bien politiquement ou administrativement distinctes les unes des autres, il n'y avait pas de frontières linguistiques entre elles. Le continuum de la langue populaire orale était, en particulier, effectif pour tous les habitants des campagnes.

Certes, les paysans de Normandie ne parlaient pas comme ceux du Languedoc ou du Berry; mais, de même que les habitants du Cotentin comprenaient ceux du

Bessin, qui comprenaient ceux de la Plaine de Caen, qui comprenaient ceux du Bocage et ceux du Lieuvin, etc., de même les Normands du nord de la Haute-Normandie pouvaient converser avec leurs voisins picards, comme les Avranchinois pouvaient échanger avec les riverains du sud du Couesnon, et ainsi de suite. Comme l'a écrit en 1888 Huguiste Gaston: «...nos parlars populaires étendent une vaste tapisserie dont les couleurs variées se fondent sur tous les points en nuances insensiblement dégradées».

Ce n'était qu'à la limite entre les pays d'oïl et les pays d'oc, que les différences linguistiques étaient telles que l'intercompréhension devenait, sinon impossible, du moins beaucoup plus difficile.

C'est pourquoi il semble bien inexact de faire apparaître sur une carte du domaine d'oïl le nom d'unités linguistiques telles que le normand, le picard, le champénois ou le berrichon, et surtout de limiter graphiquement ces unités. La Normandie comme le Languedoc ou le Poitou ont été des réalités politiques et administratives, dont les frontières ont pu varier au cours des siècles, sans que cela influe véritablement sur le langage populaire oral de leurs habitants.

Ambiguïté est sa position par rapport à la langue d'oïl à laquelle il a été fait souvent référence. Ainsi sera-t-il possible de voir quelle est la place de l'une et de l'autre dans l'ensemble linguistique auquel appartiennent les modes d'expression populaire que nous entreprenons d'étudier dans cet ouvrage. De plus, il est également indispensable de définir plusieurs termes qui sont couramment employés aussi bien en dialectologie qu'en linguistique générale et en histoire de la langue française, comme aussi dans le langage courant. On constate en effet que les mots dialecte, patois et français régional sont souvent utilisés les uns pour les autres, à moins qu'on n'établisse entre eux une hiérarchie avec connotation affective qui n'a pas lieu d'être dans un domaine scientifique.

La langue d'oïl est l'héritière du latin vulgaire (ou gallo-roman) parlé dans le nord de la Gaule durant les premiers siècles de notre ère. Elle s'est formée à la suite de la fragmentation de la Romania due aux invasions germaniques des 5 et 6 siècles. Ne s'appuyant pas sur l'écriture, elle a toujours été multiforme. Malgré cette variété, elle présente un continuum qui donne toujours était d'usage essentiellement oral, elle n'a pas cessé d'évoluer. La langue d'oïl a été et est toujours constituée de l'ensemble des patois romans de la moitié nord de l'ancienne Gaule.

La langue française est un produit créé par des clercs au Moyen Âge à partir de la langue d'oïl et du latin écrit. D'abord essentiellement langue écrite pour seconder le latin, elle s'est étendue de plus en plus au domaine oral tout en développant son emploi écrit. Elle n'a été officialisée en tant que langue écrite qu'en 1539 par l'Ordonnance de Villers-Cotterêts, ce qui a entraîné la disparition progressive du latin comme langue de la France. En tant que langue orale, elle a lentement supplanté les patois, surtout à partir du 19^e siècle. Ainsi, sous une forme qui a

évolué au cours des siècles, la langue française est-elle devenue la langue écrite et la langue orale de la plupart des Français.

Un patois est un mode d'expression employé par les membres d'une petite communauté ayant les mêmes habitudes et les mêmes activités, moyen d'expression dont ils se servent oralement entre eux. Il présente certaines caractéristiques (essentiellement phonétiques et lexicales) qui permettent de le distinguer des autres formes de langage utilisées dans les régions voisines. Les patois de la moitié nord de la France sont des dialectes de la langue d'oïl.

Le français n'est pas un dialecte de la langue d'oïl comme on le dit souvent. On peut penser qu'à partir du 9^e siècle un certain nombre d'essais de «langue vulgaire écrite» ont été faits dans le domaine d'oïl, donc à partir de divers dialectes de la langue d'oïl. Si les essais réalisés à partir du dialecte de Paris l'ont emporté sur les autres, c'est pour des raisons des spécialistes ont cherché à le remplacer par un terme moins marqué, ils ont alors utilisé le mot parler soit seul, soit le plus souvent accompagné d'un terme qui permet de particulariser ce mot par trop général. Ainsi Ch. Guerlin de Guer a-t-il intitulé son importante étude sur le patois de sa commune *Le Parler populaire dans la commune de Thaon* (1901) et A. Sjogren a désigné son travail sur les patois de Guemesey *Les Parlers bas-normands de Vile de Guemesey* (1964). On pourrait y ajouter *Le Parler normand du Val de Saire* et bien d'autres titres de travaux de dialectologie effectués à l'université de Caen depuis une trentaine d'années, titres où apparaît également l'appellation «le parler local de...». A vrai dire, dans le groupe des dialectologues caennais, les mots patois et parler local ont été présentés comme synonymes et employés à volonté.

Aujourd'hui cependant, après une expérience de plusieurs décennies, il semble préférable de revenir au terme spécifique qu'employaient les fondateurs de la dialectologie scientifique. Le mot patois n'a plus en effet la connotation péjorative longtemps entretenue par l'école et par les dictionnaires. Par rapport au mot parler qui a été son substitut insatisfaisant, il présente les avantages suivants:

- c'est le terme le plus simple, puisqu'il ne demande pas à être précise, le plus traditionnel, le mieux compris d'un large public, même si beaucoup de gens n'y ont vu longtemps qu'une déformation du français. Et c'est le seul qu'emploient les patoisants pour désigner leur mode de langage.
- c'est un terme qui peut s'appliquer aussi bien à une forme de langage nettement localisée («le patois de Fecamp») qu'à ce même mode non localisé («étudier le patois»).
- c'est un terme qui n'exclut pas l'écrit. Certes un patois est d'abord un mode d'expression orale; mais il n'est interdit à personne de l'écrire. Ou les mots parler et écrire («écrire un parler») s'adaptent mal l'un à l'autre. Il serait également difficile de dire «parler le parler de...». Le mot patois s'adapte aussi bien au verbe parler qu'au verbe écrire: «parler (le) patois», «écrire le patois de...».

- c'est un terme intègre au système de la langue française, qui a produit plusieurs dérivés bien utiles qu'il serait impossible de former à partir du mot parler: l'adjectif patois («une expression patoise»), le verbe patoiser, le substantif et l'adjectif patoisant («un patoisant», «la littérature patoisante»).

En fin deux dernières raisons ont rompu l'équivalence sémantique qui a pu exister entre les mots patois et parler. Depuis déjà un certain nombre d'années, des linguistes et des sociologues s'intéressent à juste titre aux modes d'expression de telle ou telle catégorie de Français. Leurs études portent alors sur “le parler des femmes”, “le parler des ados”, “le parler des banlieues”, “le parler ckebran”, “le parler des beurs”, etc.

- On est là bien loin des questions véritablement dialectales. D'autre part, si l'on entreprend aujourd'hui l'analyse de la situation linguistique d'une commune rurale en se demandant quel est le parler de cette communauté, forcé sera, dans la plupart des cas, de constater que le parler dominant est le français standard.

A celui-ci se mêlent un certain nombre de mots de français régional compris par la plus grande partie de la population. Mais des personnes plus traditionnelles mêleront également à leur français des mots, des formes, des prononciations, quelquefois des tournures véritablement locales, bref du patois. Là encore, il ne peut plus être question de confondre le parler d'une commune (ou d'une communauté) et son patois, que seuls conservent un petit nombre de locuteurs.

La dialectologie donc touche l'étude de tout ce qui différencie linguistiquement une région. Lorsqu'on étudie une région, il est nécessaire de rechercher les événements qui l'ont marquée, d'en dessiner les paysages, d'en décrire les habitants avec leurs façons de vivre et leurs mentalités.

Aujourd'hui, on appelle «Romania» l'ensemble des régions dont les langues sont issues du latin, ce latin qui, sous diverses influences, s'est considérablement transformé et différencié selon les lieux. On a ainsi pris l'habitude de subdiviser la Romania en quatre grands domaines linguistiques: le domaine italo-roman, le domaine gallo-roman, le domaine ibéro-roman et le domaine balkano-roman.

Les langues nationales qui aujourd'hui se rattachent à ces domaines et qui forment l'essentiel de ce qu'on appelle «les langues romanes» sont: l'italien pour le premier domaine, le français pour le second, l'espagnol et le portugais pour le troisième et le roumain pour le quatrième.

La notion de dialecte est liée à une double appartenance: un dialecte appartient à une langue et à un lieu.

References

Веденина, Л.Г.(1988). *Французский язык в историческом и географическом пространстве/The French language is in the historical and geographical space*. Moscow: Prosveschenie.

Волкова, З.Н.(1992). *История французского языка/The history of French*. Tver.

Шигаревская, Н.А. (1984). *История французского языка (на французском языке)/The history of French (in French language)*. Moscow.

Jacques, Chaurand (1982). *Histoire de la langue française/The history of French*. Paris.

Claude, Hagege (1987). *Le Français et les siècles/Frenche through ages*. Paris: O. Jacob.

Henriette, Walter (1988). *Le Français dans tous les sens/French in all senses*. Paris: R. Laffont.